

Paris, le 21 Novembre 1968

Monsieur Paul Damaz
Damaz & Weigel
1010 Third Avenue
New York, N.Y. 10021

Cher Monsieur Paul Damaz,

Je viens juste de recevoir votre lettre du 18 courant, accompagné des deux copies de l'agreement et je m'empresse de vous les renvoyer signés, puisque le temps presse !

Pour ce qui est des croquis et vous pouvez aisément le comprendre connaissant mon travail— ils ne pourront vous être fournis qu'après que le parti soit pris de la composition, et cela ne se produit qu'à la manipulation des éléments eux mêmes. Il me faut en effet une marge d'imprévisation de par l'esprit même de mon travail. Ainsi, je vous enverrai ces croquis dès que je serais fixé.

Aussi, d'après l'item I, il reste stipulé contrairement à ce que nous avions prévu, que le travail doit vos être livré peint ((and they shall be prime painted). Personnellement cela m'est indifférent, mais pour ce qui est des couches postérieures éventuelles, cela m'apparaît très inconvenient, car il ne faudrait pas mélanger des différentes sortes de peinture et j'ignore si à N.Y. vous trouverez les mêmes qu'ici. D'autre part, avec la manipulation certainement exigé par l'acrochage, vous devrez repeindre après coup. Ainsi je peux, si vous y tenez, vous livrer le travail avec une couche. Il ne me paraît pas convenable de faire autrement, ou d'avantage. Faites-moi savoir s'il vous plaît ce que vous en pensez.

Pour ce qui est du paiement, j'aimerais qu'il me soit effectué par chèque nominal de préférence aux virements bancaires.

En vous remerciant donc, je me mets au travail. Recevez je vous prie mes plus cordiales salutations.

S. de CAMARGO